



Agenda



Fête des enfants « Goûter surprise » 15 h 25 à 18 h 00, Centre Communal et Scolaire, Arzier	Judi 29 juin
Fête Nationale Place de jeux de Le Muids	Mardi 1er août
Tir populaire et Inter-Sociétés Buvette et repas Org.: Société de Tir	Samedi 2 & Dimanche 3 septembre
Conseil communal 20 h 15, Salle du Conseil communal, Arzier	Lundi 4 septembre
Séance information « Police-Population » 20 h 00, Centre Communal et Scolaire, Arzier	Mardi 19 septembre
Votations 9 h 00 à 10 h 00, Bureau de vote, Salle du Conseil communal, Arzier	Dimanche 24 septembre
Conseil communal 20 h 15, Salle du Conseil communal, Arzier	Lundi 25 septembre
30 ans du Centre Communal et Scolaire	Samedi 30 septembre

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés du lundi 17 au vendredi 21 juillet 2017.

Réouverture lundi 24 juillet 2017 selon l'horaire habituel.

Épicerie Le Muids Sàrl

Ouverture le 1 septembre 2017
Lundi au vendredi
de 6 h 00 à 12 h 30 et
15 h 00 à 19 h 30
Samedi et dimanche
de 7 h 00 à 13 h 00

EDITORIAL

Un nouveau toit et une nouvelle charpente pour le chalet de l'Arzière

À peine la neige a-t-elle fondu que les travaux ont pu débuter au chalet de l'Arzière dont le toit et la charpente vont être refaits en partie à neuf.

Le bois utilisé, coupé l'année passée dans nos forêts, a été descendu à la scierie de La Rippe cet automne pour y être préparé selon les instructions du charpentier ; il a ensuite séché pendant l'hiver pour être finalement remonté il y a quelques semaines de cela.

Entre temps, l'ancien toit a été déposé afin d'accéder à la charpente et identifier précisément les pièces à changer partiellement ou en totalité ; ces travaux devraient encore durer quelques semaines, avant qu'un nouveau toit de tôle, couleur rouille, ne soit posé sur une couche d'isolation du côté grange du bâtiment.

Ainsi, grâce au Conseil communal qui a accepté à une très forte majorité le crédit de CHF 211'500.- en novembre 2016, ce chalet emblématique de notre commune va pouvoir retrouver une nouvelle jeunesse avant le retour de l'hiver !

Nicolas Ray, Municipal





Info Elections -Votations

Un certain nombre d'électeurs postent leur enveloppe de vote sans affranchissement !

Nous tenons à rappeler que les enveloppes de vote peuvent être déposées **gratuitement** dans les boîtes aux lettres « Votations » à Arzier et à Le Muids. Par contre, les enveloppes déposées à la Poste doivent être affranchies.

Si tel n'est pas le cas, la Poste refacture ces affranchissements manquants à la commune moyennant une surtaxe.

En cas de retour par Poste, faites attention au délai ! Nous recevons souvent des enveloppes après le scrutin !

Merci pour votre compréhension et votre collaboration !



Déchetterie communale du 1er avril au 31 octobre

Mercredi : 14 h 00 à 19 h 00
Vendredi: 14 h 00 à 19 h 00
Samedi: 9 h 00 à 12 h 00
13 h 00 à 17 h 00



Lorsque vous allez à la déchetterie communale avec votre remorque ou votre coffre bien rempli.....

Merci de veiller à ce que tout soit bien attaché et que rien ne tombe sur la route !

Service des routes communales



CANICULE: RESTEZ AU FRAIS

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Soyons solidaires et prêtons-leur attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants.

Circulation sur la route des Montagnes

Suite à la signalisation mise en place, nous vous rappelons que tous les véhicules sont **STRICTEMENT INTERDITS** sur tout le territoire communal, à l'exception des voies ouvertes à la circulation ou sur d'autres parcours pour autant que les conducteurs soient en possession d'une autorisation municipale (sur préavis du canton). Les contrevenants seront punis.

Selon l'arrêté du Tribunal fédéral (10.04.2012 1C 570/2010 du 10 avril 2012), il est désormais autorisé de circuler **SANS AUTORISATION particulière** avec un véhicule à moteur **UNIQUEMENT** sur la route forestière principale : **Creux des Abériaux - Le Marais Rouge**, ainsi que sur les routes forestières d'accès aux **Fruitières de Nyon du 1^{er} juin au 30 novembre exclusivement**. En dehors de cette période, le trafic n'est autorisé que jusqu'au Creux des Abériaux et ceci en l'absence de neige.

Le parcage doit se faire sur les parkings prévus à cet effet (Creux des Abériaux, Marais Rouge et Fruitières) ou en bordure de route sans gêner le trafic des véhicules forestiers ou autres. Pensez en particulier aux camions longs bois. **La Municipalité ainsi que les amodiateurs se dégagent de toute responsabilité quant aux dégâts qui pourraient être occasionnés aux biens des tiers (véhicule ou autre) ainsi qu'aux torts causés aux personnes par le bétail se trouvant dans les pâturages communaux clos. Aucune plainte ni réclamation ne seront admises.**

Toute personne intéressée peut se procurer à l'Administration communale une carte explicative détaillée sur les conditions de circulation sur la route des Montagnes.



Jardin d'enfants communal

La Municipalité a décidé, dès le 1er janvier 2017, de reprendre le Jardin d'enfants du Relais des Mêmes pour le transformer en service communal.

Il accueille les enfants de 30 mois jusqu'à leur entrée à l'école, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 45 à 11 h 45.

Le jardin d'enfants est un lieu d'accueil qui permet aux enfants de découvrir la vie en collectivité ainsi qu'une expérience de socialisation avant leur entrée à l'école. Il offre aux enfants un temps de découverte de soi, des autres, dans un environnement où l'objectif principal reste le plaisir. De nombreuses activités sont proposées tels que le bricolage, la cuisine, l'expression corporelle, l'éveil musical et des sorties en forêt. Ces activités sont pensées dans le but de développer l'autonomie, la curiosité ainsi que le lien avec les autres.

Kathrine et Betty se feront un plaisir de vous renseigner par téléphone au 022 / 366 74 24 ou par e-mail: jde@arzier.ch.

Savez-vous ...

... que la saison de mise bas des mammifères et d'éclosion des nichées d'oiseaux a débuté. Afin de ne pas perturber les animaux et leur progéniture, le Service des forêts, de la faune et de la nature demande aux détenteurs de chiens de bien vouloir **tenir ceux-ci en laisse lors des promenades en forêt et pâturages boisés jusqu'au 15 juillet prochain !**

Documents d'identité



Contrôlez la validité de vos documents d'identité avant les vacances !

→ Pour toute commande de carte d'identité, vous devez venir personnellement au Contrôle des habitants. Les mineurs doivent être accompagnés par le représentant légal, dès 7 ans, la signature de l'enfant est obligatoire.

→ Pour toute commande de passport ou de passeport et carte d'identité (prix combiné), veuillez contacter le **0800 01 1291** ou via internet à : www.biometrie.vd.ch

Pour tout autre renseignement, vous pouvez nous joindre au 022 / 366 87 87 pendant les heures d'ouverture de l'Administration communale.

Emondage des haies et élagage des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994, de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

- **Emondage des haies:**
 - ⇒ à la limite de la propriété
 - ⇒ à une hauteur maximale de 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas
- **Elagage des arbres:**
 - ⇒ au bord des chaussées: à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur
 - ⇒ au bord des trottoirs : à 2.50 m de hauteur et à la limite de la propriété

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, dernier délai le 31 juillet 2017, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais, selon art. 15 du règlement précité. Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

La Municipalité



Bois de feu vert et sec

Nous avons encore du bois de feu !

Renseignements et commandes auprès du Service forestier au 022 / 366 87 78, ou à : forets@arzier.ch ou sur [www.arzier.ch/guichet virtuel](http://www.arzier.ch/guichet_virtuel) / **commande de bois de feu.**



Agence d'assurances sociales



Pour toutes questions relatives à l'AVS et aux assurances sociales, veuillez vous adresser directement :

Agence d'assurances sociales
Rue des Marchandises 17, CP 1016, 1260 Nyon 1
Tél. 021 / 338 99 99

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30 - Fermé le mardi matin

Subventions bâtiments

Une base de données a été créée comportant tous les programmes de subventions actuels proposés par la Confédération, les Cantons, les Communes et les fournisseurs d'énergie dans les domaines de la construction et l'habitat; la modernisation et l'assainissement; et l'énergie renouvelable.

Grâce à cette base de données que vous trouverez en version française sur : www.subventionsbatiment.ch, vous avez la possibilité de vous renseigner individuellement et gratuitement sur les différents programmes de subventions qui existent.





Mardi 19 septembre 2017
Centre Communal et Scolaire à Arzier à 20 h 00

Le concept Police-Population, c'est :

- Construire un réseau de solidarité entre voisins
- Améliorer le partenariat police - population
- Informer personnellement les membres du réseau
- Recevoir régulièrement des conseils sécuritaires
- Alerter rapidement

L'ambition de ce programme est de prévenir les actes criminels en tous genres en renforçant la collaboration entre la police et la population, tout en respectant la vie privée de chacun.

L'objectif est que chaque citoyen apprenne à détecter les situations à risques, adopte quelques réflexes de base lui assurant une meilleure sécurité, apprenne à se prémunir contre de possibles actes malveillants et signale tout fait éminemment suspect à la police.

Ce n'est ni un transfert de tâches ou de compétences policières, ni la constitution de milices ou de groupes de délateurs. **Il s'agit de favoriser et d'encourager les comportements citoyens et responsables de chacune et chacun pour empêcher les délinquants d'agir.**

Avec la présence du Poste mobile !

Nous vous rappelons que le Poste mobile est présent tous les derniers jeudis du mois le matin alternativement à Arzier et à Le Muids. Dates aux piliers publiques et sur: www.arzier.ch.

Poste de Gendarmerie de Nyon: Route des Tattes-d'Oies 95 - Nyon - Tél. 022 / 557 54 21
Heure d'ouverture du guichet au public: Mardi 7 h 30 à 12 h 00 et Jeudi de 13 h 00 à 17 h 00
L'ouverture du guichet peut également être convenue sur rendez-vous.

Conseil communal du 13 février 2017

Préavis municipal n°1/2017:

Règlement sur le Jardin d'Enfants communal
Accepté avec amendements

Préavis municipal n°2/2017:

Demande de crédit de CHF 40'000.– pour l'aménagement d'un espace de réunion et de loisirs dans le sous-sol du Centre Communal et Scolaire à Arzier
Accepté

Réponse municipale:

Réponse au postulat de Monsieur Jean-Marie Weyer invitant la Municipalité à étudier l'opportunité d'une proposition pour « un déneigement équitable »

Refusé

Conseil communal du 15 mai 2017

Préavis municipal n°3/2017:

Demande de crédit de CHF 55'500.– TTC pour les prestations relatives aux études de projet jusqu'à l'obtention du permis de construire visant à la revitalisation de cours d'eau et de milieux humides à Le Muids
Accepté

Préavis municipal n°4/2017:

Demande de crédit de CHF 43'600.– TTC pour le remplacement du portail d'accès à la déchetterie
Accepté

Conseil communal du 26 juin 2017

Préavis municipal n°5/2017

Demande de crédit de CHF 119'610.– TTC pour une participation aux travaux NStCM de sécurisation du passage à niveaux (PN) des Granges

Préavis municipal n°6/2017:

Demande de crédit de CHF 1'970'000.– TTC concernant le remplacement des collecteurs EU/EC et des conduites ESP du secteur Chemin Prés-du-Marguiller—Chemin Prés-de-la-Forge

Préavis municipal: n°7/2017:

Rapport de gestion 2016

Préavis municipal n°8/2017:

Comptes 2016

Prochaine séance:

Lundi 4 septembre 2017 à 20 h 15
Salle du Conseil communal, Arzier

Les séances sont publiques !

Y étiez-vous à la soirée des nouveaux habitants ?

Le 28 avril dernier, la Municipalité a convié les nouveaux habitants 2016-2017 à une soirée au Centre Communal et Scolaire à Arzier afin d'y partager une fondue. Un grand merci aux participants ainsi qu'aux représentants des diverses sociétés et associations locales qui font vivre notre Commune et qui ont pu se présenter aux nouveaux Brénards et Raffis !



Le 12 juin dernier, une délégation de la Municipalité (Mme Schweizer, Syndique, Mme Rölli et M. Hübscher, Municipaux) ainsi que M. Jean-Pierre Deriaz, Préfet ont rendu visite à **Mme Antoinette MERCIER** afin de lui souhaiter un joyeux anniversaire à l'occasion de son 100ème anniversaire !

**Tous nos
meilleurs vœux
Mme Mercier !**



Y étiez-vous au 20 ans du CCS - photo des anciens ?

**Le 30 septembre 2017, nous fêterons les 30 ans du CCS,
l'école communale d'Arzier.**

Parmi les nombreux événements qui se dérouleront à cette occasion (et dont nous ne manquerons pas de vous avertir, bien entendu), il en est un qui nous tient tout particulièrement à cœur et pour lequel nous aurons besoin de l'aide de chacun d'entre vous : il y a 10 ans, la photo ci-dessus de l'ensemble des enseignants et des élèves de l'époque avait été prise et est devenue célèbre au sein de l'établissement ; notre objectif est de retrouver un maximum des 170 personnes présentes sur ce cliché pour le reproduire, au même endroit, mais 10 ans plus tard.

Reconnaissez-vous quelques unes de ces jeunes têtes blondes (qui ont bien grandi depuis) ? Alors, à vos stylos ou vos claviers, envoyez-nous (soit à la commune, soit par email à nicolas.ray@arzier.ch) les numéros et les noms correspondants pour que nous puissions les contacter et fixer ensemble la date de cet événement !





Le potager de demain

Si, comme nous, vous avez été inspirés par le film "DEMAIN" et souhaitez faire un geste en faveur de notre planète, venez nous rejoindre pour la création d'un potager permacole au cœur du village d'Arzier. Ouvert à tous. Débutants et expérimentés bienvenus. Intéressés? Contacter: Anne Hübscher T: 079.478.2611 Email: calm1273@gmail.com

Le potager de demain n'est pas si loin, il faut juste un élan citoyen et quelques moyens pour arriver à nos fins.

Yoga Ocean

RELAXATION ET DETENTE
INTEGRAL

Amadeu Cubeles
Thérapeute diplômé agréé ASCA

Chemin des Clyettes 10A
1273 Arzier-Le Muids

Tél. 079 / 874 47 55
Par mail: ocean4@bluewin.ch
Cours d'essai gratuit

Arzier - Rentrée 2017 / 2018

Centre Communal et Scolaire

Cours collectifs dès 5 ans
« Les Loulous au piano »

Cours individuels piano-solfège
Ouverts à tous
(30, 40 ou 50 minutes)

Prof. diplômée et expérimentée
www.coursdepiano.ch
Tél. 076 / 577 38 92 ou 022 / 320 82 31

Carte journalière
CFF à CHF 45.-

Disponibilité:
www.arzier.ch

Réservation:
022 / 366 87 87



FSG Arzier-Le Muids recherche pour la rentrée scolaire 2017

Actuellement, le groupe de gymnastique primaire (3-4P) est dirigé par deux monitrices. Malheureusement pour nous, une monitrice cessera cette activité pour des raisons professionnelles dès la rentrée scolaire d'août 2017. Afin de continuer à offrir aux enfants de 6-8 ans (3^{ème} et 4^{ème} HarmoS) des leçons de gym, nous recherchons:



**1 ou 2 (aides-) moniteurs/monitrices
le mardi de 15h45 à 17h15
au Centre Communal et Scolaire (CCS)**

Aucune formation particulière n'est requise, des cours de moniteurs payés sont régulièrement proposés. Il vous suffit juste d'être intéressé et motivé à rejoindre notre sympathique équipe.

Les monitrices actuelles peuvent également vous accueillir quelques mardis de cette fin d'année scolaire afin de vous transmettre le flambeau et vous initier au déroulement des leçons.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à notre présidente: Mme Esther Wenning, Tél. 022 / 366 06 40 ou par e-mail: wenning@bluewin.ch.

Guide Naturando

Pour vos balades
dans l'Ouest vaudois !

En vente à l'Administration communale
au prix de **Fr. 20.00**

THAI -THAM

SPECIALITES

ROULEAUX DE PRINTEMPS AUX LEGUMES 8 Pièces + sauce	12.-
Choux-carottes-pousse de soja-aill-oignons de printemps-gingembre-champignons chinois-vermicelles de soja.	
ROULEAUX DE PRINTEMPS AU POULET 6 Pièces + sauce	12.-
Choux-carottes-pousse de soja-aill-oignons de printemps-gingembre champignons chinois-poulet-vermicelles au soja.	
LAB - KAI (AU POULET) 8 Pièces	12.-
Poulet-oignons de printemps-menthe-citron vert-feuille de kaffir-riz gluant sauté avec galanga et citronnelle-échalote.	
CURRY - PANENG (AU PORC) ** ÉPICÉ** 8 Pièces	12.-
Porc-lait de coco-pomme de terre-feuille de kaffir-pate de chili paneng.	
ASSORTIMENT DE ROULEAUX 12 Pièces + sauce	19.-
4P au poulet-4P au lab-kai-4P au curry paneng.	

CUISSON

10 MINUTES AU MILIEU DU FOUR À 200°

Tous nos mets sont préparés à la main avec des produits frais
Sur commande (24heures à l'avance):
- divers plats thaï à l'emporter
- pour vos BBQ, brochettes thaï marinées (boeuf, porc, poulet)

RUE DE L'ECLUSE 3, 1273, ARZIER. Tél.: 079 916 75 89



de devenir
curatrice volontaire
Chloé Bamert,
employée de commerce

J'ai
choisi

Rejoignez les curateurs
vaudois dès maintenant!

www.vd.ch/curatelles

➔ 0800 628 700

MANIFESTATIONS

Tir militaire 2017 au
stand de tir
d'Arzier-Le Muids
Dernière date:
Samedi 26 août 2017
de 9 h 00 à 11 h 30

Tir populaire & Inter-Sociétés

Dimanche 3 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00
Buvette et repas

Tir avancé : samedi 2 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00

Inscriptions: tir.arzier-le-muids@bluewin.ch
Tél. 079 / 253 82 78 ou 022 / 366 32 37

20 ème anniversaire du

MARCHE ARTISANAL d'ARZIER - le MUIDS

avec **Puces Jeunesse**

Samedi 4 novembre 2017 de 15h00 à 19h00
Dimanche 5 novembre 2017 de 10h00 à 17h00

à la grande salle du Centre Communal Scolaire d'Arzier

Finance d'inscription Artisanat : Frs. 40.- pour une table
+ Fr. 10.- par table supplémentaire

Finance d'inscription *Puces jeunesse* : Frs. 10.- par emplacement

Le bénéfice de l'exposition sera reversé à diverses institutions de la région

Merci à tous pour votre intérêt

Veillez SVP vous inscrire avant le 15 septembre 2017

Envoyez le bulletin, un courriel ou téléphonez à :

Marilyn Milleret marche.arzier@gmail.com 079 307 38 63
La Chèvrerie de Givrins 11,
1273 Arzier -le Muids

ou Gabrielle Thiel gabrielle.thiel@gmail.com 077 418 15 05

Pour votre entière satisfaction, respectez le délai d'inscription :

Bulletin d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Numéros de téléphone : _____

Email : _____

Ma spécialité : _____

Puces Jeunesse : _____ Age : _____

*Possibilité de venir exposer qu'un jour.

Loisirs, Créations et Bien-être des Brénards et des Raffis